



Communiqué de presse

Caisse d'Épargne se mobilise pour favoriser l'accès à la propriété des primo-accédants

Paris, le 18 mars 2024

Les 15 Caisses d'Épargne sont pleinement mobilisées dans tous les territoires pour accompagner et favoriser l'acquisition de la résidence principale des primo-accédants avec deux dispositifs spécifiques : Grandioz, un prêt évolutif qui permet de gagner jusqu'à 10 % de capacité d'emprunt avec des mensualités de départ plus faibles et le bail réel solidaire qui rend l'accession à la propriété plus abordable de 25 % à 40 %¹ en moyenne grâce à la dissociation du foncier et du bâti ainsi qu'à une TVA réduite (5,50%).

- **Grandioz, le prêt immobilier évolutif**

Grandioz, spécialement conçu par Caisse d'Épargne pour les clients souhaitant accéder à la propriété, leur permet de débiter le remboursement de leur prêt avec des mensualités de départ plus faibles qui s'adaptent ensuite à l'évolution de leurs revenus de façon progressive et modérée. Ce prêt évolutif, à taux fixe et dont la durée peut aller jusqu'à 25 ans, constitue un bon moyen de devenir propriétaire de son logement puisqu'il fait gagner jusqu'à 10% de capacité d'emprunt tout en préservant le pouvoir d'achat.

- **Le bail réel solidaire pour les primo-accédants**

Le bail réel solidaire (BRS) est un dispositif qui aide les ménages modestes à devenir propriétaire d'un logement neuf situé en zone tendue à un prix abordable, disponible dans un grand nombre de Caisses d'Épargne. Ce bail de longue durée destiné à l'acquisition de la résidence principale repose sur le principe de la dissociation du foncier et du bâti permettant ainsi de réduire le coût d'acquisition du logement de 25% à 40 %¹ en moyenne. L'emprunteur acquiert le logement (le bâti) et paie un loyer modéré à l'Organisme Foncier Solidaire (OFS) pour l'occupation du sol (le foncier) sur lequel est situé le logement. Autres avantages : le BRS bénéficie d'un taux de TVA de 5,50 % au lieu de 20 % sur le prix du logement, soumis aux mêmes plafonds de ressources et de prix que le Prêt Social de Location Accession (PSLA), et de l'exonération de 30% de la taxe foncière. Il est également cumulable avec toutes les solutions de financement, y compris le PAS (prêt d'accession sociale) et le PTZ.

Pour Jacques-Olivier Hurbal, directeur du Développement Caisse d'Épargne : « Dans le contexte actuel, Caisse d'Épargne sont pleinement mobilisées pour continuer à financer et à faciliter l'acquisition de la résidence principale des Français, en particulier des primo-accédants. Nos conseillers sont là pour étudier la situation et le projet de chacun de nos clients partout en France afin qu'ils puissent concrétiser leurs projets immobiliers. »

¹ La dissociation du foncier et du bâti permet d'offrir une économie de 25 à 40% en moyenne par rapport au prix du marché (source CAFPI).

² Le BRS est disponible auprès de la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes, la Caisse d'Épargne Bretagne Pays de Loire, la Caisse d'Épargne Côte d'Azur, la Caisse d'Épargne Grand Est Europe, la Caisse d'Épargne Hauts-de-France, la Caisse d'Épargne Île-de-France, la Caisse d'Épargne Midi-Pyrénées, la Caisse d'Épargne Normandie, la Caisse d'Épargne CEPAC et la Caisse d'Épargne Rhône-Alpes.

À propos de Caisse d'Épargne

Les 15 Caisses d'Épargne sont des banques coopératives au service de leur région. Avec 17,2 millions de clients (dont 4,4 millions de sociétaires), elles accompagnent toutes les clientèles : particuliers, professionnels, entreprises, acteurs de l'économie sociale, institutions et collectivités locales. Elles privilégient le meilleur niveau de service dans tous les domaines : collecte et gestion de l'épargne, versement des crédits, équipements en moyens de paiement, gestion de patrimoine, projets immobiliers, assurances. Les Caisses d'Épargne font partie du Groupe BPCE, 2^e groupe bancaire en France.

Contacts presse Groupe BPCE - Caisse d'Épargne

Mélissa Bourguignon : melissa.bourguignon@bpce.fr / 06 17 56 95 37

Christophe Gilbert : christophe.gilbert@bpce.fr / 06 73 76 38 98

groupebpce.com



caisse-epargne.fr

